

Il y a cinquante ans, le suffrage universel en Suisse

Au début 1971, les Etats qui refusaient le droit de vote aux femmes n'étaient plus très nombreux: la Suisse, l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar et quelques autres pays récalcitrants. Dans ce petit ouvrage agréable à lire, Brigitte Studer résume avec brio l'histoire nationale du suffrage féminin.



C'est en effet le 7 février 1971 que les Suissesses obtiennent le droit de vote. Dans «La conquête d'un droit. Le suffrage féminin en Suisse», l'historienne rappelle qu'il aura fallu 120 ans et plus de 90 votations communales, cantonales et fédérales pour y arriver. Au fil des décennies, les femmes se sont organisées et largement mobilisées, parfois soutenues par des hommes féministes. Elles ont écrit des essais et des pamphlets, fait campagne, donné des conférences, pétitionné.

L'autrice explique que la ligne de partage pour l'accès aux droits démocratiques reste une ligne de genre. Cette exclusion, dite « naturelle » par certains, est contestée et débattue pendant plus d'un siècle. Fondamentalement, l'histoire du suffrage féminin met en lumière le fait que la définition de la démocratie est un enjeu politique et sociétal, objet de luttes et de controverses parfois extrêmement violentes.

Brigitte Studer a été professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Berne. Elle a également enseigné dans les universités de Genève, de Zurich et de Washington à St. Louis (USA) et à l'EHESS (Paris)

«La conquête d'un droit. Le suffrage féminin en Suisse», Brigitte Studer, [Livreo-Alphil](#), 2020, 160 pages.